

Festival 31 notes d'Été Concert d'ouverture

vendredi 5 août - 19h Place des tilleuls p. 13



MAIS AUSSI :

> Tous les travaux
et services
p. 8 et 9

> Extinction de
l'éclairage public
et démocratie
participative **p.10**

> Du nouveau
pour le sport
à Paulhac
p. 11

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE MUNICIPALE p. 4 à 7

En direct du Conseil Municipal
Elections 2022 : les résultats
Cécilia Dietrich et Nicolas Mazzonello entrent au Conseil municipal
Le budget 2022 adopté
Rencontre avec... Marc Clapot

TRAVAUX ET SERVICES p. 8, 9

Deux nouveaux radars pédagogique
Déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Fêtes privées : pensez à vos voisins
Moustique tigre : on compte aussi sur vous !
Déjections canines
Circulation alternée route de Montastruc

AGENDA 21 p. 10

Mise en pause nocturne
Un projet à imaginer ensemble

SPORT - SCIENCES p. 11

Du nouveau pour le sport à Paulhac
Le propulseur bientôt à Paulhac

CULTURE ET FESTIVITÉS p. 12

De belles parenthèses
Fêtes de Paulhac : demandez le programme
Marché gourmand : c'est la neuvième !

31 NOTES D'ÉTÉ p. 13

Le festival départemental souffle ses 25 bougies à Paulhac !

ENFANCE ET JEUNESSE p. 14

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET ESPACE DE VIE SOCIALE p. 15

INFOS p. 16

Le TAD passe par Paulhac
Etat-Civil

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS p. 17 à 19

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Mise en page, impression :
microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



L'été est là.

Avec lui, le temps des vacances mais aussi celui de nos rendez-vous villageois, notre fête locale du 15 août, le marché gourmand du 2 septembre...

Le Festival 31 notes d'Été, organisé par le Conseil départemental, sera, cette année encore, de retour. Paulhac accueillera le premier concert de cette 25^e édition. Accueillir cet événement est une grande fierté pour notre commune. J'espère que nous serons nombreuses et nombreux à nous y retrouver.

Au moment où nous allons nous rassembler dans la convivialité et la fraternité comment ne pas penser à la situation ukrainienne. À la fois proche et éloigné,

ce conflit nous concerne tous, c'est pourquoi je souhaite souligner notre solidarité et nos actions en faveur de l'Ukraine. Sur ma proposition, Paulhac a versé une aide de 1240 euros à la Protection civile en faveur de l'Ukraine

Ce numéro de votre bulletin d'information vous présente de manière complète l'actualité municipale. Vous y retrouverez les principales décisions, projets et dossiers qu'avec l'équipe municipale nous portons pour vous proposer de nouveaux investissements et des services plus importants.

Je pense particulièrement aux nouveaux équipements sportifs qui vont être installés, aux initiatives prises en faveur de la sécurité ou à la consultation lancée sur le projet d'aménagement de l'espace situé derrière l'Espace de Vie Sociale... vous retrouverez tous ces sujets, et bien d'autres, dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables mois d'été.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac

En direct du Conseil municipal

RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DE VOTRE BULLETIN DE FORMATION MUNICIPAL, VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PUIS VOTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU PREMIER SEMESTRE 2022. LES COMPTES-RENDUS DE CES SÉANCES SONT DISPONIBLES SUR WWW.PAULHAC.FR

Séance du 21 février

- Modification du nombre d'adjoints
- Indemnités du Maire et des adjoints
- Indemnités de fonctions des conseillers municipaux délégués
- Modification du tableau du conseil municipal
- Modification de la liste des élus conseillers communautaires
- Élection de la liste des membres élus du CCAS
- Élection d'un délégué au SMEA
- Élection d'un délégué au Syndicat Mixte des Eaux du Tarn et Girou
- Réorganisation de la CAO
- Réorganisation de la Commission d'achats de la commande publique
- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (la CLECT), désignation d'un représentant communal

Séance du 14 avril

- Versement d'une subvention au bénéfice de la Protection civile en soutien à l'Ukraine
- Mise à jour de la convention C3G de mise à disposition des services et fonctionnement

- SPL AREC OCCITANIE - Modification des statuts
- Projet de création de bâtiment sportif et socio culturel et demande de subvention Leader à l'Europe
- Vote du compte de gestion 2021
- Vote du compte administratif 2021
- Vote de l'affectation de résultat 2021
- Vote des taux contributions directes 2022
- Vote du budget primitif 2022

Séance du 27 juin

- Modification du tableau du conseil municipal
- Désignation d'un représentant de la commune auprès de la structure Les Jardins du Girou
- Élection de la liste des membres élus du CCAS
- Communication de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus en 2021
- Transfert de propriété des radars pédagogiques posés par le SDEHG
- Rénovation de l'éclairage public
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2023
- Décision modificative n°1
- Extinction partielle de l'éclairage public la nuit

Elections 2022 : les résultats

2022 AURA ÉTÉ UNE ÉLECTIVE. RETROUVEZ LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES DANS NOTRE COMMUNE

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} Tour

M. Emmanuel MACRON	209 voix	25,15 %
M. Jean-Luc MÉLENCHON	177 voix	21,30 %
Mme Marine LE PEN	168 voix	20,22 %
M. Éric ZEMMOUR	69 voix	8,30 %
M. Yannick JADOT	65 voix	7,82 %
M. Jean LASSALLE	47 voix	5,66 %
Mme Valérie PÉCRESE	33 voix	3,97 %
M. Fabien ROUSSEL	19 voix	2,29 %
Mme Anne HIDALGO	19 voix	2,29 %
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	16 voix	1,93 %
M. Philippe POUTOU	6 voix	0,72 %
Mme Nathalie ARTHAUD	3 voix	0,36 %

Nombre d'inscrits : 982

Taux de participation : 84,23 % (828 votants)

Taux d'abstention : 12,42 % (122 non votants)

Votes exprimés : 84,62 % (831 exprimés)

Votes blancs : 1,83 % (18 blancs)

Votes nuls : 1,12 % (11 nuls)

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

2^e Tour

M. EMMANUEL MACRON

436 voix 59,97 %

MME MARINE LE PEN

291 voix 40,03 %

Nombre d'inscrits : 983

Taux de participation : 87,58 % (860 votants)

Taux d'abstention : 15,77 % (155 non votants)

Votes exprimés : 73,96 % (727 exprimés)

Votes blancs : 7,32 % (72 blancs)

Votes nuls : 2,95 % (29 nuls)



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} Tour

M. Jean-Luc LAGLEIZE	ENSEMBLE	140 voix	25,41 %
Mme Anne STAMBACH-TERRENOIR	NUPES	139 voix	25,23 %
Mme Sonia TEYCHENE	RN	105 voix	19,06 %
M. Gilles JOVIADO	DVG	72 voix	13,07 %
Mme Christine GENNARO-SAINT	LR	27 voix	4,90 %
Mme Pauline LORANS	REC	22 voix	3,99 %
M. Nicolas KARASIAK	ECO	11 voix	2,00 %
M. Charles CAMPO	DSV	10 voix	1,81 %
Mme Catherine CATHALA	ECO	9 voix	1,63 %
Mme Clotilde BARTHÉLÉMY	DXG	7 voix	1,27 %
M. Pierre MARTIN	DIV	4 voix	0,73 %
M. Laurent BALES	REG	4 voix	0,73 %
Mme Adeline GUIBERT	DVG	1 voix	0,18 %
Mme Estelle DE TOURNADRE	DIV	0 voix	0,00 %

Nombre d'inscrits :
979

Taux de participation :
57,61 % (563 votants)

Taux d'abstention :
42,49 % (416 non votants)

Votes exprimés :
56,28 % (551 exprimés)

Votes blancs :
0,82 % (8 blancs)

Votes nuls :
0,41 % (4 nuls)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2^e Tour

Mme ANNE STAMBACH-TERRENOIR

252 voix 50,60 %

M. JEAN-LUC LAGLEIZE

246 voix 49,40 %

Nombre d'inscrits : 981

Taux de participation : 56,27 % (552 votants)

Taux d'abstention : 43,73 % (429 non votants)

Votes exprimés : 50,76 % (498 exprimés)

Votes blancs : 3,87 % (38 blancs)

Votes nuls : 1,63 % (16 nuls)



Anne Stambach-Terrenoir est la nouvelle Députée de la deuxième circonscription de la Haute-Garonne dont Paulhac fait partie.

CÉCILIA DIETRICH ET NICOLAS MAZZONELLO ENTRENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de Jean-Pierre Azalbert et de Christine Fabre, le conseil municipal a accueilli deux nouveaux membres, Cécilia Dietrich et Nicolas Mazzonello, présents comme suppléants sur la liste municipale conduite par Didier Cujives.

« Après 20 années consacrées au service de notre village, Jean-Pierre, au moment où il prend une retraite professionnelle bien méritée, a souhaité prendre du recul avec ses engagements publics. Je souhaite lui rendre un hommage très sincère et très amical car il est pour beaucoup dans la réussite des projets que nous avons mené ces dernières années. Il a été pour moi, comme pour toutes les équipes municipales auxquelles il a participé, un pilier essentiel. Je lui souhaite de bien profiter de sa nouvelle situation et de mener tous les projets qu'il veut désormais engager » a déclaré Didier Cujives. « Je souhaite également remercier Christine Fabre pour son implication au service de la culture. Elle s'est investie avec force et passion dans son mandat et les moments magnifiques que nous avons vécu lors des Parenthèses Musicales lui doivent beaucoup. » C'est désormais Maeva Scemama qui assurera, comme conseillère municipale déléguée, le suivi des dossiers scolaires, périscolaire et petite enfance. Stéphane Plasse devient conseiller municipal délégué en charge des finances et du budget.

Parmi les changements engendrés par cette nouvelle organisation, Nathalie Thibaud devient premier adjointe au maire et Jean-Marc Bersia, conseiller communautaire à la C3G.

Le budget 2022 adopté

LE BUDGET DE PAULHAC 2022 EST DE 1 421 946 €. ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 14 AVRIL 2022, IL PERMET DE PRÉVOIR LES DÉPENSES ET LES RECETTES, D'ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DE FINANCER NOS INVESTISSEMENTS. VOICI SES GRANDES CARACTÉRISTIQUES.

LA GESTION 2021 VALIDÉE

Exercice obligatoire, avant le vote du budget, le conseil municipal examine le compte administratif c'est à dire les résultats de l'année écoulée : « nous étudions la situation exacte des recettes, des dépenses puis nous vérifions si les grands équilibres et les choix budgétaires que nous avons voté ont été respectés » – explique Stéphane Plasse, conseiller délégué en charge des finances.

Pour l'année 2021, les dépenses de fonctionnement ont été, comme les années précédentes, inférieures aux recettes : « 768 709 € pour les recettes contre 684 775 € de dépenses, nous réalisons sur l'exercice de l'année dernière un excédent de 83 934 € qui va nous permettre de renforcer notre épargne. C'est un signe de notre gestion rigoureuse » conclut Stéphane Plasse.

d'Électricité de Haute-Garonne, Syndicat intercommunal du collège Georges Brassens, Service Départemental d'Incendie et de Secours, subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale, indemnités d'élus...

Les recettes de fonctionnement sont estimées pour 2022 à 762 515 €

- Pour plus de la moitié, 427 273 €, elles proviennent des impôts locaux
- Près d'un tiers, 207 437 € viennent des dotations de l'État et des subventions obtenues notamment auprès du Conseil départemental
- 102 900 € découlent des produits des services (cantine, entrées des spectacles, location salle des fêtes...)

Les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 548 908 €

Parmi celles-ci, il faut noter :

- 4 000€ pour des travaux d'entretien sur la chaufferie bois
- 32 500 € pour la construction d'un d'un local communal pour le club de pétanque
- 59 500 € pour l'urbanisation du village et les travaux de sécurisation du centre bourg – cf page 9
- 30 000 € pour la rénovation du terrain de tennis municipal et divers équipements sportifs (Taqball, Diskgolf)
- 100 000 € pour le nouveau cimetière
- 14 500 € pour la dématérialisation des actes d'Etat Civil et le renouvellement du matériel informatique



LE BUDGET 2022

873 037 € seront affectés aux dépenses de fonctionnement nécessaires pour assurer le quotidien et les services de notre commune.

Parmi les dépenses les plus importantes :

- 262 079 € seront consacrés aux charges à caractère général : achats de repas pour la cantine scolaire, dépenses d'électricité dont éclairage public, fournitures nécessaires au fonctionnement des services, maintenance, entretien des bâtiments...
- 354 720 € pour les charges de personnel : salaires des agents et cotisations associées (URSSAF, caisses de retraite, assurance du personnel).
- 111 900 € pour les autres charges de gestion courante : contributions aux syndicats Départemental

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comité des fêtes	5 500 €
FNACA	50 €
Arbres et paysages d'autan	100 €
Association Familiale interCantonnale	619,5 €
Bibliothèque municipale	1 300 €
Protection civile pour soutien à l'Ukraine	1 240 €
Autres associations	129,5 €
Les restos du cœur de Bessières	300 €



Rencontre avec... **Marc CLAPOT**

RENCONTRE AVEC UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL.
POUR CE NUMÉRO MARC CLAPOT NOUS PARLE DE SON PARCOURS,
DE PAULHAC ET DE SON ACTION LOCALE.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

C'est un parcours qui commence loin d'ici, à Tahiti, en Polynésie française où je suis né.

J'ai passé mon enfance en métropole, dans le sud-est, à Orange, avant de venir à Toulouse faire mes études à l'ENAC.

Devenu contrôleur aérien, j'ai exercé à Reims, à Toulouse puis en Guadeloupe.

Aujourd'hui je suis de nouveau à l'ENAC mais cette fois comme instructeur.

Comment êtes-vous arrivé à Paulhac ?

Avec ma famille, après notre retour de Guadeloupe, nous avons eu l'opportunité de louer une maison à Montastruc-La-Conseillère. Ce fut un coup de cœur pour ce territoire. Très vite nous y avons trouvé de nouvelles attaches et pratiqué de nombreuses activités familiales.

Depuis trois ans, nous résidons à Paulhac. La situation du village est très privilégiée, aux portes de la forêt de Buzet, au cœur de paysages magnifiques.

Tout de suite, nous avons été séduits par la vitalité de la commune : le marché gourmand, les Parenthèses musicales... nous avons participé à de multiples activités et rapidement nous nous sommes insérés dans la vie villageoise.

Comment avez-vous intégré l'équipe municipale ?

C'est Manuela Valverde, ancienne élue en charge de la culture qui, la première, m'a suggéré de m'impliquer dans l'équipe municipale. J'ai longuement discuté avec

Didier Cujives qui m'a expliqué en quoi consiste un mandat d'élu... et j'ai sauté le pas.

Ces deux premières années de mandat ont été passionnantes et très intéressantes. J'ai appris beaucoup de choses, sur des sujets très divers. Et puis, au sein de cette équipe, j'ai l'impression de me rendre utile, de travailler, je l'espère efficacement, pour la vie quotidienne des habitants et des habitants.

Deux ans après, un premier bilan ?

Ce qui me frappe c'est comment une commune aussi modeste en taille peut avoir autant d'ambition sur des sujets importants comme l'environnement, les services publics, les équipements... je pense par exemple à la chaudière à bois, à l'Espace de Vie Sociale, aux Parenthèses musicales.

Pour ma part je me suis particulièrement investi dans le domaine sportif.

Je suis très heureux d'avoir pu proposer de nouvelles activités en direction de la jeunesse avec l'installation de modules sportifs innovants qui vous sont présentés dans ce magazine. Je remercie mes collègues pour leur confiance.

Nouveaux travaux, nouveaux services

PETIT TOUR DES DERNIERS TRAVAUX ET SERVICES MIS EN PLACE
POUR FACILITER VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Deux nouveaux radars pédagogique

En incitant les conducteurs à réduire leur vitesse, les radars pédagogiques installés aux entrées du village en 2018, ont prouvé leur efficacité.

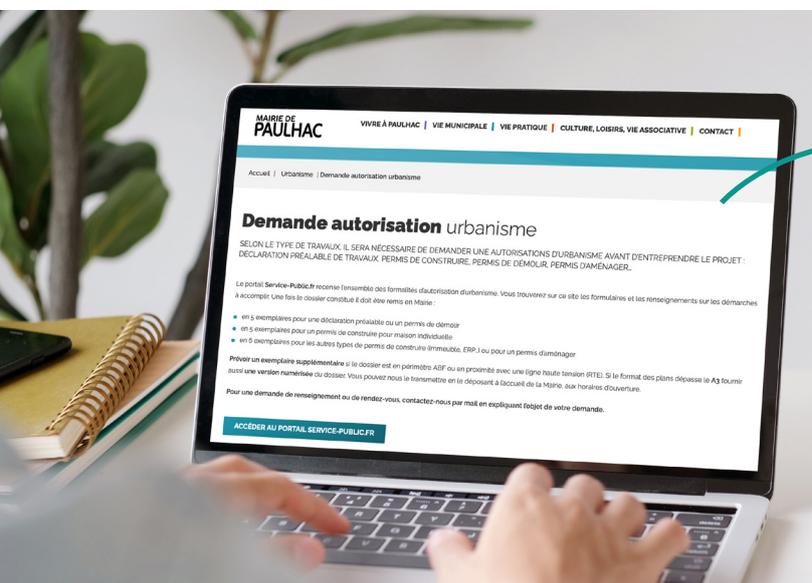
C'est pourquoi, à la demande des habitants, deux nouveaux radars viennent d'être positionnés à proximité du hameau de Lapeyre, sur la route des Crêtes. Après la réduction de la vitesse de 70 km/h à 50 km/h ce dispositif va inciter les automobilistes à être davantage prudents.

Selon les riverains, d'ores et déjà une amélioration sensible des comportements a été constatée.

Déposez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable pour des travaux, certificat d'urbanisme...) peuvent être déposées en ligne dans une démarche simplifiée à partir du site internet de la Mairie de Paulhac : sur la page d'accueil « Vos démarches en ligne : DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME ».

Après avoir créé votre compte, vous renseignerez toutes les informations liées à votre demande, vous joindrez également les pièces constitutives du dossier.



La date de l'accusé de réception électronique marque le début de l'instruction.

La saisie en ligne est un service supplémentaire offert à la population qui s'inscrit dans le vaste mouvement de dématérialisation engagée par l'Etat et les collectivités locales depuis quelques années.

Bien entendu, la réception de dossiers papier en mairie sera toujours possible mais transmettre en ligne son dossier évite l'usage des documents papiers ou d'éventuels frais postaux, et permet un gain de temps sur les délais d'instruction.

Fêtes privées : pensez à vos voisins

Avec l'arrivée des beaux jours, beaucoup de fêtes privées sont organisées. Pensez à informer et à prévenir vos voisins, évitez la musique parfois très forte et pensez à l'avance à la tranquillité de celles et ceux qui dorment.

Moustique tigre : on compte aussi sur vous !

Les moustiques pondent dans des rétentions d'eau et des adultes en émergent après une semaine généralement. Ces rétentions, nommées « gîtes », sont généralement de petits récipients d'eau (eau claire, immobile à l'ombre) à proximité des habitations. Ils peuvent être souterrains, aériens et ne dépendent pas de la nature du contenant (métal, plastique, pierre, béton, bois...).

Seules les moustiques femelles adultes piquent et peuvent devenir une source de nuisance si leur densité augmente. Le moustique tigre n'est pas porteur



du virus. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué au préalable une personne malade.

Ce moustique se déplace peu (rayon de 50 à 100m) et ne persiste donc qu'à proximité des gîtes de naissance.

Nous vous invitons à supprimer les eaux stagnantes !

Déjections canines

Pour faciliter le ramassage des déjections canines, 4 bornes de distribution de sacs hygiéniques viennent d'être installées place des Tilleuls, au Cimetière et près de l'aire de jeux de la Salle des fêtes.



L'utilisation de ces bornes évite la dégradation du cadre de vie, la prolifération des microbes et facilite le travail et le confort de nos agents notamment pendant les périodes de tontes.

Merci pour votre aide.

Circulation alternée route de Montastruc

Afin de sécuriser le passage des piétons sur une partie de la Route de Montastruc à l'entrée du village, la voie sera rétrécie sur une seule voie et une circulation alternée sera mise en place. Merci de faire attention !



Mise en pause nocturne

DÉBATTUE DANS LE CADRE DE L'AGENDA 21, L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE NUIT VIENT D'ÊTRE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

« Cette décision, prise par de nombreuses communes de toutes tailles, est désormais comprise par nos concitoyens. Au moment où le coût de l'énergie augmente fortement, où les enjeux environnementaux sont d'une indispensable actualité, il était normal que notre village s'engage dans cette voie » explique Nathalie Rumeau, Maire Adjoint.

Concrètement c'est entre minuit et 6 heures du matin que l'éclairage public sera mis en pause.

Les conséquences de cette décision sont nombreuses. Tout d'abord, elle permet de mieux protéger la biodiversité : en effet, l'environnement nocturne contribue au fonctionnement physiologique et au rythme biologique de toutes les espèces. Un éclairage continu engendre, par exemple, une perturbation du cycle de reproduction des espèces nocturnes et les rend plus vulnérables aux prédateurs.

Ensuite, cette décision permet de limiter la consommation d'énergie. Elle contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et préserve les ressources naturelles tout en diminuant notre dépendance au pétrole, uranium, gaz...

Enfin, cette initiative va permettre d'alléger la facture énergétique communale : « chaque année notre facture d'électricité est d'environ 40 000 €. Dans le droit fil de la mise en place de notre chaudière bois communale, nous poursuivons nos efforts pour alléger notre facture » conclue Bruno Lecourt.



L'éclairage public sera éteint de minuit à 6 heures du matin à partir du samedi 15 octobre, « Jour de la nuit », occasion à laquelle nous organiserons un événement où nous associerons la population pour aller voir les étoiles !



Imaginons ensemble ce nouveau projet

Un projet à imaginer ensemble

À Paulhac, la participation des citoyennes et des citoyens aux décisions locales est devenue, depuis quelques années, une réalité. « Recueillir les avis, partager la décision, c'est une garantie d'efficacité pour la décision publique, c'est un gage supplémentaire de réussite » explique Nathalie Thibaut, adjointe au maire.

Cela passe, tout d'abord, par une bonne circulation de l'information locale. C'est pourquoi, la municipalité, au-delà de ce bulletin, multiplie les initiatives pour permettre aux habitants d'être informés à l'image de la page Facebook communale, du site internet, de panneau pocket...

Mais le conseil municipal souhaite aller plus loin. À l'image de ce qui a été réalisé pour l'Agenda 21, le PLU ou la réhabilitation du Centre bourg, il souhaite associer étroitement les habitantes et les habitants à la réflexion sur le projet d'aménagement de l'espace situé derrière l'EVS (Sous les Tilleuls : Espace de Vie Sociale) ouvrant sur la cour de la ludothèque-bibliothèque et le jardin public, au cœur du village.

« Nous proposons aux Paulhacois d'imaginer cet aménagement ensemble et d'être concrètement acteur de la réflexion et de l'élaboration du projet » annonce Nathalie Thibaut.

Pour ce faire, toutes les bonnes volontés sont attendues, celles des adultes, comme celle des enfants. Un appel à volontaires vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres. On peut aussi le retrouver en ligne sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune.

Réponse souhaitée pour la rentrée des classes 2022.

Les premières rencontres pour discuter et débattre de ce projet auront lieu cet automne.

Si vous souhaitez nous contacter pour nous poser des questions sur cette initiative : jeparticipe.paulhac@gmail.com

Du nouveau pour le sport à Paulhac

PAULHAC PROPOSERA, AVANT LA FIN DE L'ANNÉE, DEUX NOUVELLES INSTALLATIONS INNOVANTES, À CÔTÉ DU CITY PARK, DERRIÈRE LE TERRAIN DE FOOT, POUR PRATIQUER DEUX SPORTS ENCORE PEU CONNUS EN FRANCE : LE TEQBALL ET LE DISC GOLF.

Appelé aussi ping-pong ballon, le **teqball** est un sport de ballon, d'origine hongroise, pratiqué sur une table de ping-pong, mais avec une surface arquée. Combinant le rythme rapide du tennis de table avec le dynamisme et l'habileté du football, ce sport peut se pratiquer à 2, à 4 et même à plusieurs.

Pour les passionnés de football, il permet de développer les compétences techniques, la concentration et l'endurance en travaillant de manière ludique.

Pour les autres, quel que soit votre âge, votre sexe, vos aptitudes physiques... essayez le teqball ! Deux tables seront disponibles.



Autre innovation sportive, le **Disc Golf** : Avec les règles du golf, en lançant des disques apparentés aux frisbees dans des paniers métalliques, ce nouveau sport vient des pays scandinaves et des Etats-Unis. Dans un premier temps, Paulhac installera un mini parcours d'initiation de trois paniers.

Grand avantage : ce sport s'adresse à toutes les générations et à toutes les conditions physiques.

Pour connaître les règles de ces deux nouveaux sports, des séances d'initiations seront organisées.



Le propulseur bientôt à Paulhac

Le Propulseur est un espace dédié à la créativité et à la fabrication numérique, qui circule à travers le territoire pour aller à la rencontre des habitants. La mission de cet étonnant outil et de son équipe de médiateurs scientifiques : faire découvrir l'univers des FabLabs à travers des ateliers, rencontres et animations.

Initier les plus jeunes à la fabrication ou à la réparation d'objets, c'est l'occasion de faire naître des vocations pour des métiers de l'ingénierie et de la technique. Mais également de permettre à chacun de s'approprier des techniques de fabrication et de réparation dans une démarche d'innovation durable.

Le Propulseur sera présent à Paulhac, sur le parking de la salle des fêtes, du 7 au 11 décembre 2022.



- Le mercredi 7 décembre pour les adolescents avec l'EVS Sous les Tilleuls
- Le jeudi 8 et le vendredi 9 décembre pour les enfants de l'école et du centre de loisirs
- Le samedi 10 et le dimanche 11 décembre pour l'ensemble de la population

De belles parenthèses

ALORS QUE L'ÉDITION 2023 DES PARENTHÈSES MUSICALES SE PRÉPARE, RETOUR EN PHOTOS SUR LES GRANDS MOMENTS DES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS 2022

Cuartero Tafi - 29 avril 2022

La puissante fusion de la voix argentine et de la musique du monde



Araëlle - 6 mai 2022

L'alchimie entre deux sœurs inspirées depuis l'enfance par les sons des Terres Celtes



Guillaume Desq - 13 mai 2022



Entre électro, rock et musiques traditionnelles : une odysée étourdissante autour des explorations sonores quasi-infinies de la vielle à roue électrique.

A Funtana - 20 mai 2022

Des polyphonies corses au féminin



Fêtes de Paulhac : demandez le programme

Il y a eu deux années de pause et puis voilà, le moment est enfin arrivé ! Le Comité des Fêtes de Paulhac est de retour, plus motivé que jamais... Après une tournée riche en émotions pour annoncer les festivités, retrouvez-nous pour notre traditionnelle fête locale. Une motivation sans faille aura raison des 4 jours de fête prévus les 12, 13, 14 et 15 août 2022.

VENDREDI 12 AOÛT

- **20h** : Repas Rougail saucisse sur la place du village,
- **21h** : Animation par PRONIGHT (Discothèque mobile), sur la place du village.

SAMEDI 13 AOÛT

- **14h** : Belote, à la salle des fêtes de Paulhac
- **16h** : Mini-ferme et ludothèque pour les enfants, derrière la salle de fêtes
- **20h** : Repas cochon à la broche.
- **21h** : Animation par Orchestre SERGE VERGNES (Musette et variété-traditionnel), sur la place du village.

DIMANCHE 14 AOÛT

- **14h** : Pétanque, sur la place du village
- **20h** : Repas Fideua sur la place du village,
- **22h** : Animation PODIUM DELIRE (Discothèque mobile), sur la place du village,
- **23h** : FEU D'ARTIFICE, sur la place du village.

LUNDI 15 AOÛT

- **9h30** : Messe, à l'église de Paulhac,
- **12h** : Cérémonie en hommage aux Anciens Combattants, au Monument aux Morts,
- **12h45** : Apéritif offert par la Mairie, servi par le Comité des Fêtes de Paulhac, sur la place du village.

On a hâte de vous retrouver. Nous vous attendons nombreux. Excellent début d'été et bonnes vacances à tous.

Pour tous renseignements et réservations, appelez Lisa, à partir de 18h30 au 06 71 36 83 86

Frédéric Bodin, Comité de Fêtes de Paulhac

Le festival départemental souffle ses 25 bougies à Paulhac !

25 BOUGIES, POUR LE FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ, TEMPS FORT DE LA SAISON ESTIVALE ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE EN HAUTE-GARONNE, QUI SE DÉROULERA DU 5 AU 28 AOÛT DANS TOUT LE DÉPARTEMENT.

Le festival pluridisciplinaire gratuit, organisé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, alliant culture et tourisme, repart sur les routes du département pour 100 événements !

« Pour cette édition, Paulhac a l'honneur de recevoir le concert inaugural. C'est un immense privilège pour notre commune et toute l'équipe municipale, tous les agents sont d'ores et déjà mobilisés pour la réussite de cet événement » dit Didier Cujives.

À 19h

Place des Tilleuls, Les Accords'Leon



Les Accords'Leon en ouverture du festival 31 Notes d'été à Paulhac - © Manuel TONDON.

C'est à bord d'un triporteur motorisé et sonorisé que Les Accords'Leon ouvriront la soirée. 5 drôles d'épiciers musiciens qui serviront sur un plateau un assortiment de chansons françaises mijotées à la sauce guinguette trash, avec cuivres, percussions et accordéon, bien sûr !

À 21h

Alfredo Buendía y los picaflores

Autre style, autre ambiance, Alfredo Buendía y los picaflores entraîneront le public au son des cuivres et des percussions sur des rythmes afro-cubains. Un mambo convivial, qui, s'il dégénère, pourrait bien se transformer en transe endiablée à la gloire des dieux Orishas !



Alfredo Buendia y los Picaflores - © DR

En journée

Des visites touristiques et culturelles

Connaissez-vous le musée insolite dédié aux petites filles modèles de la Comtesse de Ségur ? Sauriez-vous survivre dans la forêt de Buzet comme Robinson Crusoé ? Aimeriez-vous connaître les vertus des plantes médicinales de la région ? Autant d'expériences insolites ouvertes à tous pour découvrir ou redécouvrir les environs de Paulhac et ses richesses, et que la fête dure toute la journée !

Marché gourmand : c'est la neuvième !

L'an passé, les conditions météorologiques avaient conduites les participants du 8ème marché gourmand de Paulhac à s'abriter dans la salle des fêtes ce qui n'avait pas entamé la bonne humeur des convives et la convivialité de la manifestations.

Pour la 9ème édition, programmée le vendredi 2 septembre, l'équipe d'organisation autour de Jean-Michel Bersia croise les doigts en espérant le beau temps.

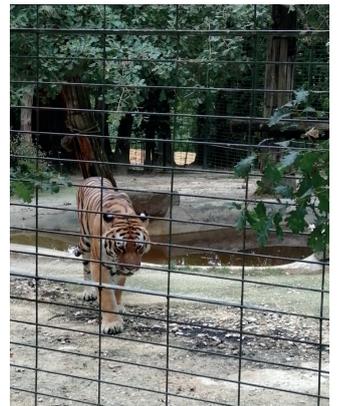
La formule, qui a fait ses preuves, reste inchangée : des producteurs locaux, mais également des associations comme la Société de chasse proposent toutes sortes de produits issus de leur production, les préparent et vous proposent de les déguster sur place. Alors rendez-vous à partir de 19h autour des longues tables installées pour l'occasion ou de la buvette animée par le club de pétanque.

En direct de l'École

L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 S'EST BIEN DÉROULÉE.
MALGRÉ L'ÉPIDÉMIE DE COVID ET LES CONTRAINTES LIÉES, LES PROJETS
DE CLASSE ONT PU ÊTRE MENÉS JUSQU'AU BOUT.

Toutes les classes ont pu aller au cinéma trois fois cette année dans le cadre du projet école au cinéma.
Les classes de PS/MS, CP et CM1/CM2 sont allées visiter le zoo de Plaisance du

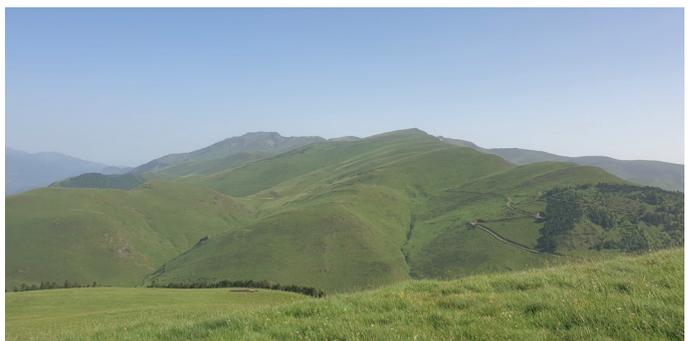
Touch. Les élèves ont pu assister à des spectacles d'oiseaux et d'otaries. Ils ont également suivi un atelier sur les animaux.



Les trois autres classes ont pu partir en classe découverte : la classe de MS/GS de Mme LACOMBE et celle de CE1/CE2 de M.COSSET ont réalisé es activités sportives et scientifiques en rapport avec la nature.



La classe de CE2/CM1 est partie à la montagne, dans les Pyrénées, à Garin pour y faire découvrir le milieu montagnard et faire des activités sportives en lien avec la montagne.



Le plein d'activités à la bibliothèque

Chasse aux oeufs de Pâques, atelier de pliage de livres usagés, contes et crêpes, sieste contée avec l'équipe de Sous les Tilleuls, les activités reprennent à la bibliothèque !!!!

La section jeunesse a pris de l'ampleur pour mieux accueillir un jeune public attentif et motivé et les élèves de l'école primaire, notre voisine. Nous recevrons



dorénavant chaque classe trois fois par an avec leur enseignant. Le rôle de la bibliothèque distinct de celui de l'école vise à privilégier l'autonomie de l'enfant, lui donner l'opportunité de choisir lui-même ses lectures et ainsi stimuler sa curiosité, et son goût de la lecture. Nous avons moins de chance avec les Ados... Si vous, Ados, lisez ces quelques lignes, n'hésitez pas à passer. La bibliothèque vous proposera de nombreux récits. Mais s'il venait à manquer celui que vous souhaitez, demandez et nous le commanderons à la Médiathèque Départementale ou l'achèterons.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles lectures.

Contact :

Association Caractères-Élisabeth 06 84 29 04 43

ludobibliotheque@paulhac.de

Retrouvez-nous sur Facebook

Sous les Tilleuls déploie ses ailes !

Sous les Tilleuls c'est un Café Culturel et Solidaire, un Espace de Vie Sociale et un Espace de Travail Partagé et Collaboratif (EsTraPaCol). Toutes ces appellations s'entrecroisent autour d'un seul mot : la Rencontre ! Adhérents ou non, c'est dans ce lieu que vous pouvez échanger, découvrir et créer du lien.

Pendant la saison estivale, venez vous détendre aux apéros-terrasse du mardi au vendredi de 18h à 20h. En septembre, retrouvez les « Petits Plats de Marine » un mercredi midi par mois : une restauration savoureuse préparée avec inventivité par notre bénévole.

Depuis mars dernier l'EsTraPaCol, animé par Pauline Lautier, vous ouvre ses portes le mardi et le jeudi de 9h à 18h et vous propose des espaces de travail hors de chez vous, des temps de partages et de collaborations ainsi que des ateliers sur la communication, le bien-être au travail et la confiance en soi. Pour tous les publics : travailleurs indépendants, mais aussi étudiants, retraités, artistes et demandeurs d'emploi !

A partir du mois de septembre, une **permanence numérique** sera proposée chaque dernier jeudi du mois de 9h30 à 12h et se déclinera en deux volets :

- Une aide individuelle : accompagnement pour réaliser des démarches en ligne, résolution de problèmes liés à votre téléphone mobile ou ordinateur.
- Des ateliers numériques : cours collectifs sur des thématiques variées (communication en ligne, prise en main de son équipement informatique...)

Gratuit et ouvert à toutes et tous. **Informations et**

inscriptions auprès de Pauline au 06 24 62 51 38.

Le programme à venir :

Côté EsTraPaCol :

- Atelier Instagram en deux parties les 12 et 26 juillet de 10h à 12h
- Atelier gestion des émotions le 21 juillet de 10h à 12h

Côté Café Culturel :

- Scène ouverte, le vendredi 29 juillet à partir de 19h : avec comme invités les Coma Child (concert rock). Venez avec votre instrument, votre voix et votre joie pour participer !

Côté Sous les Tilleuls (Fermé du 30 juillet au 29 août) :

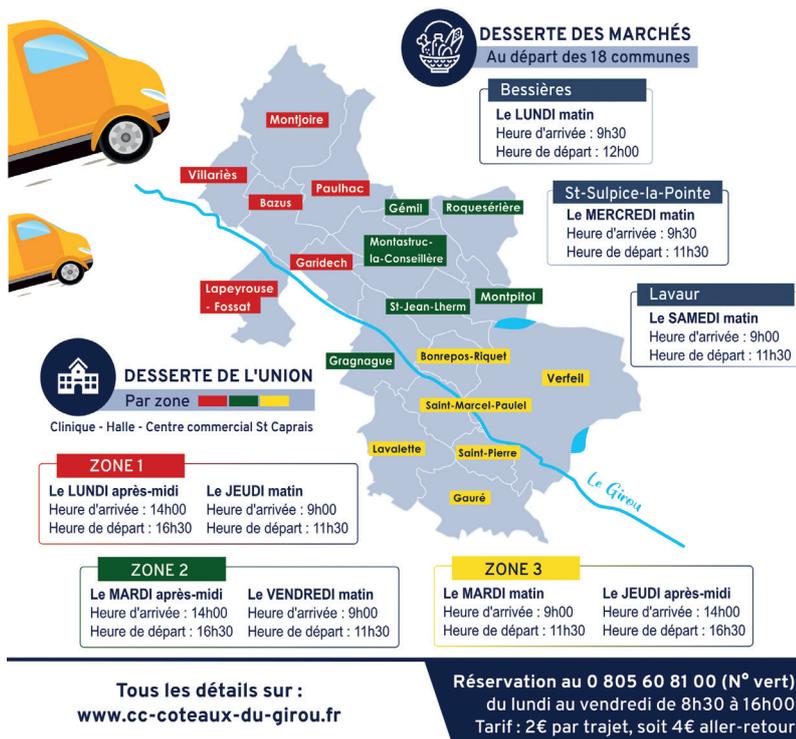
- Le Forum des Associations, le samedi 3 septembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de Paulhac, pour retrouver les activités que vous connaissez déjà (ateliers parents-enfants et tous publics, l'Adoclub, le bien-être, la créativité, le chant...) et découvrir encore bien d'autres surprises !
 - La grande Fête Sous les Tilleuls le samedi 17 septembre à partir de 17h : grands jeux en bois animés par Marion, groupe Folk-Country : les Chirping Crickets, la buvette-petite restauration et la convivialité, toujours !
- Toutes les informations relatives à Sous les Tilleuls sont sur notre site internet www.souslestilleuls.org et sur nos pages Facebook et Instagram.

Contact : souslestilleuls31@gmail.com

Julia 06 25 49 62 64 ou Pauline 06 24 62 51 38

Le TAD passe par Paulhac

DEPUIS LE 23 MAI DERNIER, LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE, MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU AVEC LE CONCOURS DE LA RÉGION OCCITANIE, EST RENTRÉE EN SERVICE POUR PERMETTRE DE RELIER LES PINCEAUX MARCHÉS ALENTOURS ET LA CLINIQUE D'OCCITANIE.



Le principe est simple : permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, notamment les seniors, de relier, depuis leur commune, les principaux marchés environnants mais également la clinique de l'Union.

La méthode : il suffit de réserver par appel gratuit au 0 805 60 81 00.

Des points d'arrêts sont définis dans chaque commune. Pour Paulhac, 11 route de Montjoire (*Abribus*) mais si vous avez plus de 75 ans, des problèmes de mobilités, le service s'arrêtera devant chez vous.

Le prix du trajet est fixé à 2€ par personne, soit 4€ l'aller-retour, payable auprès du chauffeur.

Pour en savoir plus :

un dépliant est disponible à la mairie ou sur www.cc-coteaux-du-girou.fr

État civil

Naissances

- **TEMPLIER-TAVERNIER** Emy, née le 21/01/2022 à Lavaur
- **BECERRA** Baptiste, né le 26/02/2022 à Saint-Jean
- **VAYSETTES** Léon, né le 22/04/2022 à Saint-Jean
- **BIRBET** Mahina, née le 27/04/2022 à Quint-Fonsegrives

Mariages

- **GEROME** Amandine et **KIERASINSKI** Ludovic le 27/05/2022

Décès :

- **RODRIGUEZ** Christian le 29/01/2022 à Paulhac
- **VERNEDE** née **TERME** Evelyne le 02/04/2022 à Paulhac

Association Créatisiasmes

MERCI À TOUS POUR CETTE BELLE SAISON 2021/2022 AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER AUSSI NOMBREUX POUR 2022/2023.

Les activités 2022/2023 : Rando, Gym, Yoga et de nouveau le Théâtre.

Notez déjà dans vos agendas l'assemblée générale, suivie du repas annuel de l'association, qui se tiendra le samedi 19 novembre 2022.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau,

Présidente : Isabelle MAIGA MURAWSKI

Secrétaire : Evelyne SURO

Trésorière : Josette AURIOL

SECTION GYM

La saison se termine cher lecteur de ce bulletin. Encore une très belle année passée auprès de mes adhérents que je remercie du fond du cœur de me faire confiance depuis toutes ces années. Nous avons eu plaisir à se retrouver après ces deux années compliquées. Mais l'énergie, la motivation, la bonne humeur étaient toujours au rendez-vous.

On se retrouvera pour bouger notre corps au mois de septembre pour les 2 cours :

- **Gym douce** le mardi de 18h45 à 19h45
- **Body training** (renforcement musculaire, musculation, cardio) le mardi de 20 h à 21h.

Coordonnées :

Muriel Dhouailly - 06 61 58 38 52

N'hésitez pas à venir essayer durant 2 cours à partir du 13 septembre.

SECTION RANDONNÉE

La section Randonnée Paulhacoise de l'Association « Créatisiasmes » termine la saison 2021/2022 avec un effectif toujours en augmentation (62 adhérents).

Les sorties en semaine sont en hausse, pour la plupart dans un environnement proche de Paulhac, avec l'arrivée des beaux jours des sorties sont prévues sur la journée, permettant de découvrir les richesses locales et culturelles de notre belle région.



ATELIERS THÉÂTRE

Changement d'horaires cette année pour les ateliers théâtre Créatisiasmes qui auront lieu tous les mercredis hors vacances scolaire salle du bas de la salle des fêtes de Paulhac.

ENFANTS dès CE2

Le Mercredi de 14h30 à 15h30.

PRÉ-ADOS dès CM2, 6^e

Le Mercredi de 15h30 à 16h30.

ADOS

Le Mercredi de 16h30 à 17h30.

Inscription dès le forum des associations dès le samedi 3 septembre de 10h à 13h00, ainsi que tous les mercredis dès le 7 septembre à la salle des fêtes.

Cotisation : 200 Euros l'année.

Contact, information, inscription :

Patrick AUGÉ - Ludiscene@gmail.com
06 43 85 63 63

Le départ se fera comme à l'habitude à 8h00 au rond-point de Virebent à LAUNAGUET, comme les années précédentes l'arrivée se fera à la Salle des Fêtes de Paulhac, qui sera suivi d'un apéritif offert par la municipa-

lité de Paulhac, ensuite un repas sera pris en commun qui sera animé par notre célèbre Duo Jeff Matsone et sa sœur Véronique pour finir cette belle journée

Les bulletins d'information et de réservations seront disponibles dans toutes les mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci à partir de début Août

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les chemins pour retrouver une ambiance conviviale et chaleureuse

Nous vous souhaitons un bel été sur les chemins.

Vous pouvez suivre les Aventures des Randonneurs Paulhacois sur notre page Facebook – Rando Paulhacoise 31



Contacts Rando Paulhacoise :

Bruno LECOURT – Tél : 06 09 32 75 40

e-mail : bischnou31@yahoo.fr

Pétanque Paulhacoise

1ER GRAND PRIX DE PAULHAC

RETRouvONS NOS TRADITIONS TOUT EN CHANGEANT LE RITUEL !

1^{ER} TOURNOI DE PÉTANQUE DU VILLAGE DE PAULHAC

Le 14 juillet est, pour la pétanque Paulhacoise un jour de fête partagée avec tout le monde.

Après deux ans de restriction, cette année, nous allons retrouver ces moments privilégiés. En effet le jeudi 14 juillet la fête commencera à 14 heures par le traditionnel tournoi de pétanque en doublette ouvert à tous (inscription : 5 € par personne). Chaque partie gagnée rapporte 5 €. Les gagnants se verront offrir chacun, un repas gratuit pour le soir. Nous continuerons à la fin du concours par un apéritif puis par le cochon à la broche notre petite nouveauté le tout accompagné en musique par Mylène Angels qui vous fera danser sur place.

Le repas est fixé à 22 € : melon jambon, cochon, flageolets, glace, vin rouge ou rosé et café. Pour les moins de 12 ans le tarif est de 12 €.

Attention les places sont limitées.

Pour réserver ou pour des renseignements :

Mme Fedou 06 16 30 64 28

ou Mme Lauzeral au 06 67 63 52 70



Les membres du club ont réalisé eux-mêmes les travaux d'installation du chalet acheté par la commune.



Amicale Laïque

Association de loi 1901, l'Amicale laïque regroupe des parents d'élèves volontaires et bénévoles, souhaitant participer à différentes actions et événements dont l'objectif est d'apporter une aide financière aux sorties proposées par l'école.

Cette année, nous avons enfin pu nous retrouver lors de moments conviviaux tels que l'apéritif d'intégration, la tombola, et enfin, la kermesse. D'autres actions ont également été menées à bien : les ventes de sapins, de chocolats et de magnifiques torchons décorés par les enfants de l'école.

Grâce à la motivation et à l'investissement des parents bénévoles, certaines classes sont parties plusieurs journées en classe découverte et d'autres ont profité d'une journée au zoo de Plaisance-du-Touch. Par le biais de ce bulletin, et après les temps très par-



ticuliers que nous venons de traverser ces dernières années, nous souhaitons tous vivement vous remercier pour votre soutien !

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour continuer ces belles actions, qui permettent à nos enfants de s'épanouir.

Pour nous joindre :

amicale.laique@paulhac.fr

Le Bureau de l'Amicale laïque 2021-2022 :

Guillaume LEVILLAIN – Président : 06 73 45 87 86

Eleanor GUYON – Vice-présidente

Muriel MESCAM LE BRONNEC – Secrétaire

Amandine COUDERC – Trésorière

Marine L'HOSTIS – Vice-trésorière

ACCA Chasse

Notre saison se termine 30 juin 2022 avec une année bien chargée malgré la pandémie, les manifestations que nous avons organisées ont été un peu chamboulées, mais le repas annuel s'est bien déroulé ainsi que notre loto. Nous recommençons notre saison le 1^{er} juillet 2022 avec la possibilité de chasser à l'approche ou à l'affût.

Le 1^{er} août si des dégâts sur les récoltes sont trop importants, nous envisagerons des chasses aux sangliers. L'ouverture générale le 12 septembre 2022 pour finir le 15 janvier 2023. Sur notre commune la chasse se pratique les dimanches et jeudis les samedis chasse organisée pour réguler les espèces comme le sanglier, chevreuil et renard.

Nos festivités pour la saison 2022/2023 : 02/09 marché gourmand - 10/09 sanglier à la broche réservé aux chasseurs - 14/01/2023 repas de fermeture réservé aux chasseurs et agriculteurs celui-ci n'a pas eu lieu l'an passé cause COVID - 11/02 notre loto - 25/03 repas annuel ouvert à tous - 11/06 loto - 16/06/2023 Assemblée Générale. Cette année nous renouvelons la garderie à M. Jean-Philippe PONS pour quelques années de plus.

L'ensemble du bureau vous souhaite bonne lecture et de bonnes vacances.

Président : Yves GAUGUÉLIN

Tél. : 06 12 48 86 26





SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Août

5 août 31 Notes d'Eté

12 au 15 Août .. Fête Locale Comité des Fêtes

Septembre

02 Sept. Marché Gourmand

03 Sept. Forum des Associations

11 Sept. Marche du POUTOU
Créatisiasmes Section Randonnée

17 Sept. Fête Annuelle EVS
Sous Les Tilleuls

Novembre

19 Nov. 20 h 30 Concert
Parenthèses musicales

Décembre

10 Déc. 20 h 30 Concert
Parenthèses Musicales

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur internet
www.paulhac.fr et facebook

Liste des Assistant(e)s Maternel(le)s

Catherine AUDU - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75

32, route de Montjoire

3 places d'agrément

pas de place disponible avant sept 2023

Noëlle BLANC - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62

24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

3 places d'agrément

pas de disponibilité

Muriel DHOUILLY - 06 61 58 38 52

5, chemin de la côte - « Lapeyre »

3 places d'agrément

1 place dispo les lundis et jeudis

Maria-José FEUILLOLEY - 05 61 34 14 96 / 06 33 85 21 55

4, chemin du Coustou de la Ribeiro

3 places d'agrément + 1 périscolaire le mercredi

et les vacances scolaires

3 places sept. 2023

Céline FORTIN 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23

4, route des crêtes

3 places d'agrément + 1 périscolaire

pas de place disponible pour sept 2022

Laetitia HARMENT - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60

14, chemin du Clôt Mayral

3 places d'agrément

pas de place disponible pour sept 2022

Lisa LAGORSE - 06 71 36 83 86

9 bis route de Montjoire

3 places d'agrément

pas de place disponible avant sept 2024

Françoise MARIAN - 05 34 26 10 32 / 06 76 87 06 45

8, route de Buzet - la Charretière

4 places d'agrément dont 1 de + de 18 mois 3jrs/semaine

Retraitée en 2022

Anne-Sophie MIRAUX - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92

22, route de Montastruc - Le village - Apt 6

3 places d'agrément dont 1 de plus de 18 mois

2 places disponibles de suite (sans le mercredi et avant 18h)

Caroline PELFORT - 05 62 21 19 42 / 06 64 89 89 37

24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

4 places d'agrément

Pas de places disponibles

Laurence SUBTIL - 05 62 21 19 42 / 06 78 78 27 07

24, chemin de Crayssac - MAM « Le miel et les abeilles »

4 places d'agrément dont 1 de + de de 18 mois

Pas de places disponibles



Mairie de Paulhac

1 Place des Tilleuls - 31380 Paulhac

T : +33 (0)5 61 84 25 30 - mairie@paulhac.fr

Horaires : du mardi au vendredi :

8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30